# Colomby-Anguerny
# 2016
# Le Colomgernynois
# Bulletin municipal n°1

Toute l’équipe municipale a collaboré à ce premier bulletin afin qu’il soit le reflet du choix juste de la création de la commune nouvelle.

C’est en effet aux conseillers, qu’il appartenait de décider ou non de cette fusion.

Les résultats des votes ont été très favorables, un arrêté préfectoral a donc conclu définitivement cette décision le 30 septembre 2015 et la commune nouvelle COLOMBY-ANGUERNY est créée depuis le 1er janvier 2016 suite à l’établissement d’une charte relevant ses principes fondateurs.

Ensemble, nous avons le souci de conserver le cadre de vie à caractère rural, un environnement de qualité à notre village tout en le dynamisant et le modernisant.

Nous nous attachons à répondre au mieux à vos attentes en réalisant des équipements et des structures pour le mieux-être de chacun.

Voici le programme des principaux travaux d'investissement et de fonctionnement :

- Améliorer la sécurité, en réduisant la vitesse et en facilitant le déplacement des personnes, et en particulier celles à mobilité réduite ou malvoyantes.
- Prévenir les inondations : quatre points noirs doivent être traités pour empêcher les eaux de ruissellement de pénétrer dans les habitations (chemins du Colombier, des pèlerins, du moulin et du nouveau monde).
- Urbaniser les zones « les 2 villages », « le Val Angot » et le centre face à l’église Saint-Vigor, pour préparer l’avenir.
- Optimiser l’occupation des bâtiments communaux en favorisant l’arrivée d’un petit commerce ; en rénovant un logement pour le mettre à disposition des habitants en « Logis-Relais », géré par le Centre Communal d’Action Sociale ; en transformant un bâtiment en deux gîtes pour dynamiser les locations des différentes salles et en entretenant les anciens bâtiments dont nos églises, afin de conserver la beauté de ce patrimoine, symbole de notre commune.
- Poursuivre l’amélioration de la voirie, des espaces verts, des trottoirs, des lieux publics et réduire les zones mal éclairées par l’implantation d’un réseau d’éclairage public efficace et terminer les derniers espaces du nouveau cimetière pour qu’il réponde aux organisations funéraires.

L’école, les jeunes, les aînés, les associations, les syndicats et les différents comités ne seront pas oubliés.

Être actif, au sein de l’intercommunalité « Cœur de Nacre », en apportant des idées pour faire évoluer notre territoire dans un consensus commun en le gérant selon nos moyens et nos besoins est un objectif qui nous tient à cœur, malgré des directives politiques complexes.

L’année 2016, sera une année de transition, de projets et verra le commencement du programme énuméré ci-dessus, qui se réalisera au fur et à mesure de nos possibilités et des subventions obtenues, tout en maintenant la fiscalité actuelle des communes historiques.

Je vous souhaite une bonne lecture, et vous invite également à vous connecter sur le site internet de la commune « Colomby-Anguerny.fr » pour obtenir des informations pratiques, plus récentes, suivre les actualités concernant la vie au quotidien et la vie associative.

Dès à présent, les habitants de nos deux villages réunis s’appelleront les « Colomgernynois ».

Que Colomby-Anguerny soit une commune dynamique tournée vers l'avenir !

Votre Maire,

Jean-Luc GUILLOUARD

C’est pour moi un grand honneur et une réelle joie d’avoir été élu nouveau maire délégué de la commune historique de Colomby-sur-Thaon. Je tiens à remercier mon prédécesseur Bernard Tomalak pour son très grand dévouement.

La commune nouvelle de Colomby-Anguerny a maintenant quelques mois d’existence. Une nouvelle équipe a été constituée autour de notre maire Jean-Luc Guillouard regroupant l’ensemble des conseillers municipaux. Elle s’est mise aussitôt au travail avec beaucoup de dynamisme et de ferveur. De nombreux projets ont démarré sur l’ensemble du territoire de notre nouvelle commune. Et force est de constater qu’à deux réunis nous faisons plus et mieux que séparés.

J’ai souhaité prendre en charge la communication municipale car nous nous devons de vous tenir parfaitement informés. Vous avez entre vos mains le nouveau bulletin municipal réalisé par une équipe de membres du conseil et d’extérieurs. Je les remercie tous pour leur excellent travail et, tout particulièrement, Jean-Louis Gérard pour sa superbe mise en page. Nous mettons aussi à votre disposition un site internet où vous retrouvez toutes les informations utiles. Je souhaite qu’il figure en bonne place parmi vos favoris.

Un autre projet de l’équipe communication offrant plus de fonctionnalités encore est en gestation. Vous pourrez le découvrir, je l’espère, avant la fin 2016.

Jean-Yves PUCELLE

Le Maire Délégué

# Sommaire


| | | | |
|---|---|---|---|
| Le mot du Maire | p1 | CCAS | p12 |
| Le mot du Maire délégué | p2 | Sport et commune | p13 |
| Sommaire | p3 | Les comités des fêtes | p14 |
| Trombinoscope | p4 | Comité de Jumelage | p15 |
| Synthèse conseils municipaux | p5 | RAM | p16 |
| Les finances de la commune | p8 | Page pratique | p17 |
| Urbanisme | p9 | Un peu d'Histoire | p18 |
| Parents d'élèves | p10 | Mots croisés | p 19 |
| Artisans dans la commune | p11 | Calendrier | p 21 |
| Infirmières | p12 | | |



**Nous remercions les personnes qui ont contribué à la réalisation du bulletin**

**Mesdames Annette Mahé, Isabelle Guéret, Isabelle Lemarinier, Sylvie Perret, Eliane Viguier, Myriam Bertrand, Josette Yaouanc**

**Messieurs Didier Autret, Jérome Bouchard, Albert Boissaud, Jean-Luc Guillouard, Jacques Langlois, Gilbert Martinez, Serge Rochefort**

**Coordination : Jean-Louis Gérard, Jean-Yves Pucelle**

# Trombinoscope du Conseil Municipal

**JL GUILLOUARD (Maire)**

J.-Y. PUCELLE(MD) D. AUTRET (A) A. LEGAC (A) R. FOUQUET (A) D. DORAND (A) J. BOUCHARD (A)

G. ALLAIS L. BRAULT N. CHARUEL S. DAVID B. DESVENAIN J.L. GERARD

O GUYARD M. IBAZIZENE T. LEBRET A. LEMARINIER J. LEMONNIER F LEPREVOST

S. LEVILLAIN A. MAHE T. RANCHIN A. YAOUANC

MD : Maire Délégué
A : Adjoint



# Synthèse des conseils municipaux

**SYNTHESE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2016**

Délib. n° 16-001 :ÉLECTION DU MAIRE :
M. Jean-Luc GUILLOUARD 21 voix et 3 blancs ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire
Délib. n° 16-002 :MAIRE DELEGUE :
M. TOMALAK est Maire Délégué de la commune déléguée de Colomby sur-Thaon et est immédiatement installé.
Délib. n° 16-003 :DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS :
Le CM, après en avoir délibéré, décide qu'il y aura sept adjoints.
Délib. n° 16-005 :Délégués de la commune nouvelle – Colomby-Anguerny à l'intercommunalité « Cœur de Nacre »:
M. Jean-Luc GUILLOUARD, M. Bernard TOMALAK, M. Alain YAOUANC, M. Jérôme BOUCHARD
Délib. n° 16-006 : DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :
**Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire d'Anguerny, Anisy, Basly et Colomby sur Thaon (SIVOS abc)** : Mme Astrid LEGAC, déléguée M. Jean-Luc GUILLOUARD, suppléant
M. Patrick LE BRET, délégué M. Laure BRAULT, suppléante
M. Jean-Yves PUCELLE, délégué M. Samuel LEVILLAIN, suppléant
M. Guy ALLAIS, délégué Mme Félicia LEPREVOST, suppléante
**Syndicat intercommunal du secteur scolaire de DOUVRES** : Mme Astrid LEGAC, déléguée Mme Nathalie CHARUEL, déléguée
**Syndicat Intercommunal d'énergies et d'équipement du Calvados (SDEC énergie) :** M. Jean-Luc GUILLOUARD, délégué M. Philippe DORAND, suppléant, M. Jean-Yves PUCELLE, délégué M. Guy ALLAIS, suppléant
**Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable Eaux de la Source de Thaon :** M. Patrick LE BRET, délégué M. Olivier GUYARD, délégué
**Syndicat intercommunal d'assainissement des eaux de la Vallée du Dan** : M. Alain LEMARINIER, délégué Mme Annette MAHE, suppléante, M. Jérôme BOUCHARD, délégué, M. Stéphane DAVID, suppléant
Délib n° 16-006 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMITÉS CONSULTATIFS :
**Comité de JUMELAGE** : *Mr le Maire, membre de droit,* M. Samuel LEVILLAIN, délégué
**Comité JUNO** : Mr le Maire, membre de droit,M. Jean-Louis GERARD, délégué – M. Patrick LE BRET, délégué et Mme Xavière FREMONT
**Association du Westlake Brother's souvenir** : Mme Xavière FREMONT
**Correspondant AIRE Environnement** : Mme Annette MAHE
**Correspondant Défense** : M. Patrick LE BRET et M. Benoit DESVENAIN
**Correspondant Associations communales** : M. Samuel LEVILLAIN, délégué
Délib n° 16-007 : DÉLIBÉRATION POUR LE NOMBRE DES MEMBRES ADMINISTRATIFS DE CCAS : le CM propose un maximum de 18 membres au conseil d'administration du CCAS communal.

**Centre Communal d'Action Sociale** : Mr le Maire, Président de droit, M. Bernard Tomalak, maire délégué et Mme Annette MAHE rapporteur,

| **Membres du CM** | **Extérieurs au CM** |
|---|---|
| Mme Annette MAHE | Mme Yvonne LECHEVALLIER |
| Mme Régine FOUQUET | M. Michel MAUDUIT |
| Mme Astrid LEGAC | Mme Aliette ROUSSE |
| Mme Magalie IBAZIZENE | Mme Nathalie BONNAUDIN |
| M. Philippe DORAND | Mme Isabelle LEMARINIER |
| M. Guy ALLAIS | M. Pierre BOUET |
| M. Jean-Yves PUCELLE | Mme Nicole LEMEE |
| M. Samuel LEVILLAIN | Mme Claudine MILLERE |
| M. Benoit DESVENAIN | Mme Renée MAUGIS |

**Finances** : M. Didier AUTRET, rapporteur, M. Alain LEMARINIER Mme Astrid LEGAC, M. Jean-Louis GERARD Mme Annette MAHE, M. Jérôme BOUCHARD, M. Benoit DESVENAIN, M. Jacques LEMONNIER M. Jean-Yves PUCELLE
**Urbanisme, Plan local urbanisme (PLU) et plateau multi-activités, permis de construire** : M. Jean-Yves PUCELLE, rapporteur et Jérôme BOUCHARD, M. Philippe DORAND, Mme Magalie IBAZIZENE, Mme Laure BRAULT M. Thierry RANCHIN, M. Alain YAOUANC, M. Didier AUTRET, Mme Nathalie CHARUEL, Mme Félicia LEPREVOST, M. Stéphane DAVID, M. Benoit DESVENAIN, M. Jacques LEMONNIER
**Appels d'offres** : M. Jean-Luc GUILLOUARD, Président, M. Bernard TOMALAK, Liste Délégués : M. Didier AUTRET, rapporteur, Liste suppléants : M. Philippe DORAND, M. Jean-Louis GERARD, M. Alain LEMARINIER, M. Alain YAOUANC M. Thierry RANCHIN, M. Guy ALLAIS M. Jacques LEMONNIER, M. Stéphane DAVID, M. Bernard TOMALAK
**Commission Bâtiments, Voiries, Cimetières, Petit logis et centre dîmière :** M. Philippe DORAND, rapporteur et M. Benoit DESVENAIN, rapporteur, Bâtiments : M. Philippe DORAND, M. Jean-Yves PUCELLE, Mme Félicia LEPREVOST, Les Cimetières Mme Laure BRAULT, rapporteur, Aménagement centre Dîmière M. Olivier GUYARD, rapporteur, Voiries : M. Benoit DESVENAIN M. Alain LEMARINIER, M. Thierry RANCHIN, rapporteur, M. Jean-Yves PUCELLE,
**Cérémonies officielles, Animations et manifestations** (maître de cérémonie): Mme Régine FOUQUET, rapporteur
**Expositions, concerts et conférences** : M. Jean-Louis GERARD, rapporteur, M. Didier AUTRET Mme Magalie IBAZIZENE, Mme Annette MAHE M. Samuel LEVILLAIN (manifestation ponctuelle)
**Communications : *Site internet*** – M. Jean-Louis GERARD, rapporteur et M. Samuel LEVILLAIN, M. Alain YAOUANC Mme Nathalie CHARUEL, M. Stéphane DAVID
**Communications** : ***Bulletin municipal et lettre aux habitants*** – Mme Nathalie CHARUEL, rapporteur et M. Jérôme BOUCHARD, M. Jean-Louis GERARD M. Samuel LEVILLAIN (photographe), M. Alain YAOUANC Mme Annette MAHE, Mme Félicia LEPREVOST M. Benoit DESVENAIN, M. Jean-Yves PUCELLE et les présidents d'associations
**Personnels et administratifs** : M. Didier AUTRET, rapporteur et M. Bernard TOMALAK, maire délégué

**Commission administrative électorale** : Mr le Maire, Président de droit, Mme Sylvie PERRET(titulaire) préfet Mme Colette JACQUELINE, (suppléante) préfet, M. Marcel MAUPAS (Titulaire) - TGI M. Olivier ROMBAUD (suppléant) TGI, M. Daniel CLARENCE (Titulaire) Préfet M. Albert BOISSAUD (suppléant), préfet, Mme Francine BOYAVAL (Titulaire) TGI M. Guy CHERBIT (suppléant) TGI

Délib n° 16-009 : INDEMNITÉS MAIRE ET ADJOINTS Le maire propose les indemnités de fonction au maire et aux adjoints de la commune nouvelle de la façon suivante : maire 43% de l'indice brut 1015 (IM 820) et à chaque adjoint (9,43% de l'indice brut 1015 (IM 820).

Délib n° 16-010 : DÉLÉGATIONS AU MAIRE
Le maire pourra engager des dépenses inférieures ou égales à 2 000€ HT sans en référer le CM. Le Conseil autorise aussi l'engagement direct par le maire de dépenses supérieures à 3000 € HT, en cas de nécessité absolue avec production d'un rapport au Conseil Municipal suivant.

Délib n° 16-011 : DÉLÉGATIONS AU MAIRE
Délégation donnée au Maire pour les marchés, contrats, assurances, avocats, huissiers, experts, travaux de voiries de réseaux et de bâtiments, etc...

Délib n° 16-012 : DÉLIBÉRATION POUR LE CHOIX D'UN AVOCAT

Délib n° 16-013 : DÉLIBÉRATION POUR LA DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ DE LA COMMUNE NOUVELLE AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE 50: Mme Astrid Legac, qui regroupe les départements de la Manche, de l'Orne et du Calvados

Délib n° 16-014 : DÉLIBÉRATIONS POUR LES TRANSFERTS DE LA COMMUNE NOUVELLE AU SDEC ÉNERGIE : distribution de l'électricité, éclairage public (EP), Gaz, Géosdec pour tous, véhicules électriques et hydrides rechargeables (IRVE)pour le transfert au nom de la commune nouvelle de la distribution publique d électricité et de l'éclairage public au Sdec énergie

Délib n° 16-015 : DÉLIBÉRATION POUR LE TRANSFERT AU NOM DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LA DISTRIBUTION DU GAZ AU SDEC ÉNERGIE

Délib n° 16-016 : DÉLIBÉRATION POUR LE TRANSFERT AU NOM DE LA COMMUNE NOUVELLE DE L'ADHÉSION AU SERVICE GÉOSDEC POUR TOUS DU SDEC ÉNERGIE. Le SIG dénommé GEOSDEC est mis gratuitement à la disposition des communes pour l'ensemble de données cartographiques des compétences transférées au SDEC énergie.

Délib n° 16-017 : DÉLIBÉRATION POUR LE TRANSFERT AU NOM DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LA COMPÉTENCE IRVE – Infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables au SDEC énergie.
Délibération générale pour l'éclairage public et avis pour l'éclairage toute la nuit les 24 et 31 décembre de chaque année

Délib n° 16-018 : Jusqu'à la fin du présent mandat, et afin de faciliter les travaux de réparations courants sur le réseau de l'éclairage public dans la commune nouvelle, le maire propose d'engager la commune sur les devis produits par le syndicat.

Délib n° 16-019 : Délibération pour une convention sur la prestation d'entretien des poteaux incendie de la commune nouvelle avec la SAUR

Délib n° 16-020 : Délibération pour la fixation du taux de la taxe d'aménagement communale de la commune nouvelle.

Délib n° 16-021 : Mairie de Colomby-sur-Thaon : délibération du changement du siège de la mairie déléguée dans la maison « Colombine » et délibération pour la désaffectation du bien du domaine communal public dans le domaine public privé

Délib n° 16-022 : A compter du 1er février 2016, la mairie actuelle (3, place Poulbot) sera fermée au public. Choix logiciel administratif et comptable

Délib n° 16-023 : Choix logiciel administratif et comptable : le Conseil Municipal retient la proposition de Berger Levrault (Magnus).

**SYNTHESE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2016**

Délib. n° 16024-16027 : DÉLIBÉRATIONS POUR LES MISES À DISPOSITION DE LOCAUX POUR L'ANNÉE 2016
Local pour le SIAEP (syndicat d'eau), Local pour le Syndicat d'assainissement de la Vallée du Dan, Bureau du syndicat scolaire Abc, Local pour l'Association du Service de Soins, Infirmiers pour le maintien A Domicile des personnes âgées (SSIAD), Local pour le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Délib. n° 16-028 : DÉLIBÉRATIONS POUR LES MISES À DISPOSITION DU PERSONNEL POUR L'ANNÉE 2016

Délib. n° 16-029 : Convention pour mise à disposition d'un agent par le Sivos Abc vers la commune

Délib. n° 16-030 :DÉLIBÉRATION POUR UNE CONVENTION AVEC « CAEN LA MER » POUR L'ACCUEIL DES ANIMAUX EN FOURRIÈRE

Délib. n° 16-031 :Confirmation de la délibération n°15 009 du Conseil Municipal du 21 janvier 2015, acceptant le principe d'un échange, sans soulte, d'une parcelle d'un hectare (1ha 00a 00ca) sur la Commune Colomby-sur-Thaon, du CCAS D'ANGUERNY, et d'une parcelle d'un hectare (1ha 00a 00ca) sur la Commune d'Anguerny, propriété de ladite Commune. Autorisation de Monsieur le Maire à signer ledit acte d'échange

Délib. n° 16-032 : DÉLIBÉRATION POUR LA VENTE D'UN TERRAIN PAR LA COMMUNE À LA SOCIÉTÉ FONCIM.

Délib. n° 16-033 : Demande de subvention au titre des amendes de police 2016

Délib. n° 16-034 : Demande de subventions pour l'année 2016 : APCR pour la Création d'un bâtiment « Eco-social» pour l'association de réinsertion Aire.

Délib. n° 16-035 : Délibération pour donner délégation au maire pour signer la reprise d'actes de concessions dans les cimetières

Délib. n° 16-036 : Délibération sur la salle de mariage de la mairie déléguée. Le maire propose que les habitants de la commune historique de Colomby sur-Thaon souhaitant se marier pourront le faire dans la mairie déléguée de la « maison Colombine » à partir du 1er février 2016.

**SYNTHESE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 février 2016**

Délib. n° 16-037 : Délibération pour le déclassement dans le domaine communal privé de la mairie de la commune historique de Colomby-sur-Thaon suite à la désaffectation du bien

Délib. n° 16-038 : Délibération pour déterminer le nombre d'adjoints. Le maire propose de créer cinq postes d'adjoints.

Délib n° 16-039 : Suite à l'annulation nouvelle élection des adjoints et du maire délégué: M. Didier AUTRET est nommé, 1er adjoint, finances et affaires administratives, Mme Astrid LEGAC est nommée 2ème adjointe, vie scolaire, action sociale et jeunesse, M. Benoit DESVENAIN est nommé 3ème adjoint, voirie, extension urbaine, espaces publics et gestion du parc du matériel communal, Mme Régine FOUQUET est nommée 4ème adjointe, animation, fêtes et cérémonies, suivi des salles communales, M. Philippe DORAND est nommé 5ème adjoint, gestion du personnel, patrimoine communal.

Délib. n° 16-040 : Délibération pour l'élection du maire délégué. M. Jean-Yves Pucelle a été proclamé Maire délégué de la commune historique de Colomby-sur-Thaon et a été immédiatement installé. Il prend en charge également la communication.

Délib. n° 16-041 : Délibération pour les indemnités des adjoints Le maire propose les indemnités de fonction aux cinq adjoints de la commune nouvelle de la façon suivante : pour chaque adjoint, 9,43% de l'indice brut1015 (IM 820).



Délib. n° 16-042 : Délibération pour les indemnités du Maire délégué de la commune historique de Colomby-sur-Thaon Le maire propose les indemnités de fonction au maire délégué de la commune historique de Colomby-sur-Thaon suivante 9,43% de l'indice brut 1015 (IM820).

**SYNTHESE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 février 2016**

Délib. n° 16-047 : Délibération pour les taxes communales 2016

| Taxes | Anguerny (%) | Colomby (%) | Colomby-Anguerny (%) | Produits attendus (€) |
|---|---|---|---|---|
| T Habitation | 9,95 | 8,30 | 9,38 | 93566 |
| Foncière | 16,50 | 18,50 | 17,41 | 99610 |
| Foncière Non Bâti | 27,50 | 35,00 | 30,60 | 17074 |

Délib. n° 15-048 : DÉLIBÉRATION POUR L'ÉLECTION D'UN ADJOINT SUPPLÉMENTAIRE
M. Jérôme Bouchard est nommé, 6e adjoint, en charge de l'urbanisme, suivi administratif du personnel

Délib. n° 16-050 : Délibération pour la création d'un poste adjoint technique territorial de 2ème classe.

Délib. n° 16-051 : Délibération pour la création du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune nouvelle.

**SYNTHESE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 mars 2016**

Délib. n° 16-052-16-058 : Délibération pour la création des différents postes territoriaux dans la nouvelle commune Colomby-Anguerny à compter du 1er janvier 2016 et tableau des effectifs.

| Administratifs | Effectif | Total |
|---|---|---|
| Secrétaire de mairie | 1 | |
| Adjoint administratif de 1ere classe | 1 | |
| Total | | 2 |
| Technique | | |
| Adjoint technique de 2ème classe | 3 | |
| Total | | 3 |
| Total personnel communal | | 5 |

Délib. n° 16-063 : Atelier communal du Colombier, chemin du Colombier Une convention de mise à disposition est proposée à l'association « AIRE »

Délib. n° 16-064 : Délibération pour la vente d'un photocopieur appartenant à la commune63

Délib. n° 16-065 : Délibération à reprendre pour la restauration du monument aux morts de Colomby-sur-Thaon au nom de la commune nouvelle Colomby-Anguerny

Délib. n° 16-066 : Délibération pour la création d'une régie pour la commune de Colomby-Anguerny

Délib. n° 16-067 : Imputation des recettes des Concession sur la commune de Colomby-Anguerny

Délib. n° 16-068 : Compte de gestion de la commune d'Anguerny 2015 : Le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité le compte de gestion2015 en tous points conforme au compte administratif d'Anguerny, présenté par Monsieur le trésorier du Centre des Finances Publiques d'Ouistreham.

| Année 2015 | Dépenses | Recettes | Résultats |
|---|---|---|---|
| Fonctionnement | 254 451,65 | 367 256,68 | 112 805,88 |
| Investissement | 67 678,65 | 115 151,53 | 47 472,88 |

Soit un résultat total de **160 277,91€** en fin d'année 2015

Délib. n° 16-069 : Compte de gestion de la commune d'Anguerny 2015 : Le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité le compte de gestion2015 en tous points conforme au compte administratif d'Anguerny, présenté par Monsieur le trésorier du Centre des Finances Publiques d'Ouistreham.

| Année 2015 | Dépenses | Recettes | Résultats |
|---|---|---|---|
| Fonctionnement | 160 949,37 | 268 717,54 | 107 768,17 |
| Investissement | 34 497,54 | 44 613,25 | 10 115,71 |

Soit un résultat total de **117 883,88€** en fin d'année 2015

Délib. n° 16-070 : Délibération pour la mise en commun des résultats cumulés des deux communes historiques et des comptes d'affectation de l'année 2015

| Année 2015 | Résultats Anguerny | Résultats Colomby | Résultats Cumulés |
|---|---|---|---|
| Fonctionnement | 112 805,88 | 107 768,17 | 220 573,20 |
| Investissement | 47 472,88 | 10 115,71 | 57 588,59 |

Soit un résultat total de **278 161,79€** en fin d'année 2015
Part affectée à l'investissement (10 68) : 175 353,20€
Part à reporter en fonctionnement (002) : 45 220,00€
Part à reporter en investissement (001) : 57 588,59€

Délib. n° 16-071 : Délibération pour l'attribution des subventions 2016.
Comité des Fêtes d'Anguerny 400 € ; Comité des Fêtes de Colomby-sur-Thaon 1 000 € ; ADMR Thaon + Région 350 € ; Polyhandicapés 40 € ; Ass. Gymnastique volontaire de Colomby-sur-Thaon 110 € ; Ass. Gymnastique volontaire d'Anguerny 300 € ; Comité de jumelage AACV 600 € ; Comité Juno 160 € ; Restaurants du Cœur 250 € ; M'as-tu vu ? 60 € ; Les Amis du Poulbot 90 € ; Les cyclos du Thaon 160 € ; Westlake Brother's Souvenir 100 € ; ACVG Anc. Combat. 50 € ; Non affectée 230 €.

Délib. n° 16-072 : Tarifs communaux : Approbation des tarifs communaux 2016 applicables au 1er avril 2016. (Voir pages pratique)

Délib. n° 16-073 : Présentation et vote du budget primitif 2016 – par chapitre budgétaire

| B.P.2016 | Dépenses | Recettes |
|---|---|---|
| Fonctionnement | 517 000 | 517 000 |
| Investissement | 531 300 | 531 300 |

# Les Finances de la nouvelle commune

| RESULTAT 2015 DES 2 COMMUNES REUNIES | | |
|---|---|---|
| **Dépenses de fonctionnement** | **Montants** | **Pourcentage / total** |
| Autres achats | 21 125,31 | 5,09% |
| Entretien bâtiments et terrains | 11 614,94 | 2,80% |
| Entretien voies et reseaux | 13 296,30 | 3,20% |
| Assurances | 5 611,30 | 1,35% |
| Autres services extérieurs | 25 540,60 | 6,15% |
| Charges de personnel | 180 509,31 | 43,45% |
| Service d'incendie | 18 693,00 | 4,50% |
| Eclairage public | 19 938,44 | 4,80% |
| Autres contrib org regroupement | 1 729,30 | 0,42% |
| SIVOS | 80 394,00 | 19,35% |
| Autres charges de gestion courante | 9 333,24 | 2,25% |
| Intérêts d'emprunts | 4 189,30 | 1,01% |
| Amortissements | 10 413,00 | 2,51% |
| | **415 401,02** | |
| **Recettes de fonctionnement** | **Montants** | **Pourcentage / total** |
| Impôts et taxes | 251 702,09 | 50,50% |
| Dotations et subventions | 191 713,72 | 38,46% |
| Revenu des immeubles | 28 409,70 | 5,70% |
| Produits divers de gestion | 3 076,80 | 0,62% |
| Atténuation de ch de personnel | 8 450,39 | 1,70% |
| Travaux en régie | 5 403,15 | 1,08% |
| | **498 449,11** | |
| Report n-1 | 137 525,11 | |
| | **635 974,22** | |
| **RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :** | **220 573,20** | |
| **Dépenses d'investissement** | **Montants** | **Pourcentage / total** |
| Immobilis. Incorporelles | 1 363,39 | 1,33% |
| Bâtiments | 47 739,85 | 46,72% |
| Voirie | 10 080,00 | 9,87% |
| Matériels et outillage de voiries | 14 508,36 | 14,20% |
| Matériel incendie | 4 718,06 | 4,62% |
| Autres matériels et outillages | 6 727,10 | 6,58% |
| Opération patrimoine | 2 392,00 | 2,34% |
| | **102 176,19** | |
| **Recettes d'investissement** | **Montants** | **Pourcentage / total** |
| Autres taxes | 4 949,91 | 6,55% |
| Subventions d'investissement | 20 015,50 | 26,47% |
| Amortissements | 10 413,00 | 13,77% |
| Opération patrimoine | 2 392,00 | 3,16% |
| | **75 628,41** | |
| Excéd fonct. année n-1 affecté | 25 143,54 | |
| Report n-1 | 58 992,83 | |
| | **159 764,78** | |
| **RESULTAT D'INVESTISSEMENT :** | **57 588,59** | |



# Urbanisme

Le projet de lotissement "LES DEUX VILLAGES" finalisant le rapprochement de nos deux anciennes communes, Anguerny et Colomby sur Thaon, a débuté.
Depuis la mi-février et jusqu'à la mi-mai vont avoir lieu les travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif, d'électricité, d'eau potable et de télécoms.
La première tranche de notre lotissement « Les Deux villages » va se composer de 26 parcelles de 447 à 961 m². Elles sont en cours de commercialisation par la Foncim.
Notre lotissement « Les Deux Villages » va disposer d'un local commercial, d'un ensemble de logements gérés par le Groupe Partelios, d'un terrain de jeux multi-activités, avec un préau et un jardin arboré, sur une superficie d'environ 3 000 m², à la disposition de tous les habitants de notre nouvelle commune Colomby-Anguerny.
Concernant le local commercial, plusieurs projets sont à l'étude, dont un commerce d'alimentation.

Les premières maisons devraient être construites début 2017.

Nom des rues du nouveau lotissement dit « Les Deux villages » :
Les conseillers municipaux ont donné des noms aux rues au futur lotissement, la rue principale en montant, « Jérôme Le Grand–donateur » la rue à gauche « Romain Mauger - Maire de 1945 à 1983 » et la rue à droite « Colombine».

Point sur le terrain du CCAS :
Le lotissement des « deux villages » est réalisé sur un terrain qui appartenait pour une partie à un propriétaire privé et l'autre partie au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Afin de ne pas délester le CCAS de ses biens, il a été décidé dans le cadre de délibérations concordantes avec la commune d'effectuer :
A/ un échange entre la commune et le CCAS d'un terrain d'un hectare.
B/ la vente de l'hectare à la société Foncim. La somme récoltée aidera si besoin à la rénovation du logis-relais place Poulbot, et à la réhabilitation de la maison Dîmière.
C/ un échange de 4500m² entre le CCAS et la société Foncim pour créer un espace multi-activités pour les jeunes.
D/ une mise à disposition de 3000m² par un bail de 30 ans à compter de la réception des logements avec le bailleur Social « Partélios » pour créer 2 bâtiments de 6 habitations avec la possibilité d'installer des petits commerces au rez-de-chaussée.

En résumé, le CCAS reste propriétaire d'une même superficie. Il deviendra, dans trente ans, propriétaire de 12 logements construits par un bailleur.
La parcelle de 1ha (cadastrée section AB n°95, rue de l'église d'Anguerny) est mise à disposition à un particulier par une convention précaire, moyennant le versement d'une indemnité annuelle au CCAS.

# Association des Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal

L'Association des Parents d'Élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal (APERPI) regroupe 80 familles soit 212 élèves répartis sur les 3 écoles de Basly (maternelle), Colomby-Anguerny (CP, CE1, CE2) et Anisy (CE2, CM1, CM2).
Elle est composée de : Cyril BONNEVIALLE : Président, Isabelle REBILLARD : Trésorière, Stéphanie ROGER : Trésorière adjointe, Sandra DUFOUR : Secrétaire, Marie Laure PEURON-LEGOUPILLOT : Secrétaire adjointe

Son rôle est de récolter des fonds en organisant des animations, pour aider les 3 écoles à financer leurs projets pédagogiques (hip-hop, escrime, bande dessinée, école et cinéma, jardin des plantes, ferme aux escargots, serre aux papillons, ...)
Avec l'aide de parents d'élèves, les animations suivantes ont été organisées fin 2015

- La foire aux jouets à Anisy s'est déroulée avec succès le dimanche 22 novembre. 40 exposants présentaient jeux, jouets et matériel de puériculture. 10% des ventes a été reversé à l'APERPI.
- La vente de sapins et de grilles du loto-fête puis distribution à Basly le samedi 5 décembre.
- Pour 2016, sont déjà prévus :
- 23 avril : Carnaval pour tous les enfants, organisé à la salle du Colombier de Colomby-Anguerny
- 1 mai : Opération croissants au profit des élèves d'Anisy
- 15 mai : Vide-greniers au stade de Basly
- 25 Juin : Kermesse des 3 écoles au stade de Basly

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

Le blog : http://aperpi14.over-blog.com
Facebook : APE d'Anisy, Basly et Colomby-Anguerny
Pour tout contact :
Email : aperpi14610@gmail.com
Tél : 06.61.32.60.04

## La vie dans les écoles

**École Maternelle de Basly** : Les enfants participent à divers projets dont le fil conducteur est en 2015-2016 le jardin : Jardin de Noël, Visite du jardin des Plantes, Visite de la ferme des escargots, Visite d'un jardin à Amblie avec atelier, Spectacle sur la nature et les saisons
Les enfants participent aussi à une journée de rencontres sportives, vont à la piscine, visitent la boulangerie de Basly et préparent un spectacle de chants pour la kermesse...
**École de Colomby-Anguerny et École Joseph de Coutard à Anisy :** Les élèves des deux sites élémentaires participent à des projets sportifs : Escrime, Hip-Hop, Piscine, Rencontres sportives…
**Des projets culturels :**
École et cinéma, Visite de Vieux la Romaine, Rencontres Chorales, Concert à la Grange aux Dîmes, Travail autour de la Bande Dessinée...
**Des projets citoyens :**
Animations autour des déchets et du recyclage, Permis piéton…
Une matinée porte ouverte a été organisée le samedi 19 mars à l'école maternelle. Ce moment de rencontre a permis aux familles de découvrir tous ces projets mais aussi l'organisation du RPI, les Activités Périscolaires (APS) et le fonctionnement du SIVOS. Tous les partenaires autour des enfants étaient présents : équipes enseignantes, élus, le centre social l'Association Douvres Animation Jeunes (ADAJ), les représentants de parents élus (RPE) et l'Association de Parents d'Élèves (APE).



# DES ARTISANS DANS NOTRE COMMUNE

**CONSTRUCTEUR ECHAFFAUDAGES METALLIQUES**
- RAULT David – rue du bout macon – 02.31.73.57.76 6 06.10.72.34.71

**DEPANNEUR ELECTROMENAGER**
- TAILPIED Jean-Louis – 17 rue du clos de l'église – 02.31.08.01.18

**ELECTRICIENS**
- DECLERCQ Christophe – 6 chemin couture – 06.83.26.50.78
- HAMET Pierre – chemin du petit ruet – 02.31.0825.00 – 09.66.80.25.00
- LIZIARD Lionel – route de Caen – 02.31.08.25.53

**EXPERT EN BATIMENT**
- RATEL Jean-Guy – 2 grande rue – 02.31.08.37.07 – 06.20.52.27.22 – adi-jratel@dbmail.com

**FORGERON**
- AUBREE Nicolas – 12 route de Courseulles – 06.71.82.17.66

**FORGERON MARECHAL- FERRANT**
- GOYA Antony – chemin des pelerins - 02.31.85.30.69

**INSTALLATEUR CUISINES**
- IN LIFT AGENCEMENT – 1 chemin du nouveau monde – 02.31.26.27.62 – 06.43.14.95.91

**MACONS**
- DE PINHO Antonio – 11 allée des prés – 02.31.80.07.48
- MP MACONNERIE – 23 grande rue – 06.13.16.11.90

**MENUISIER**
- MOREL François SARL – 17 rue de l'église – 02.31.80.94.53 – morelfmc@orange.fr –www.f-morel-agencement-14.fr

**PAYSAGISTES**
- CAUVIN Jean-Louis – 13 rue des parcs – 02.31.08.12.02
- PAYSAGES SERVICES – 6 rue du château d'eau – 02.31.26.72.78
- RANCHIN Pierre Travaux agricoles : broyage de haies, travaux de débroussaillage. 06.11.69.65.63.
- ranchinpierre@gmail.com

**TAPISSIER RESTAURATEUR**
- DANS UN FAUTEUIL – ARMAND Véronique – 1 allée East woodday – 02.31.08.26.97 –06.83.86.78.00 - dansunfauteuil@orange.fr – veronique-armand@orange.fr www.dansunfauteuil.fr

**TAXIS**
- ACSM TOURS – 3 allée croix Ferrare – 02.31.06.00.15 – 06.12.98.14.02 Acsm-tours@hotmail.com – www.acsm-tour.com
- BASLY Michel – 1 chemin des pèlerins – 02.31.44.10.60

**COIFFEUR**
- JACKIE coiffure à domicile – rue du château d'eau – 08.99.18.77.35

**DECORATION – TISSUS – CADEAUX**
- LA DEMEURE DU LIN – chemin des pèlerins – 07.81.06.86.98 v.perette@wanadoo.fr – www.lademeuredulin.fr

**TOILETTEUR CANIN**
- CHALOT Annie – 9 allée des marronniers – 02.31.08.08.57

**PHOTOGRAPHE**
- LEVILLAIN Samuel – 14 grande rue – 06.70.66.00.22

**REPASSAGE**
- PARAYRE Valérie – 7 rue de l'église Saint-Vigor – 06.6117.32.06 – passe-et-repasse@orange.fr

**TRADUCTEUR INTERPRETE**
- PARKER Michèle – les parcs – 02.31.80.60.30

# CREATION D'UN CABINET INFIRMIERES LIBERALES

Depuis le mois dernier un cabinet d'infirmières s'est implanté 3 place Poulbot dans les locaux de l'ancienne mairie de Colomby sur Thaon au rez-de-chaussée.
Mesdames Bouillard Anne-Lise et Le Petit Nathalie ont choisi de s'installer sur notre commune. Leur projet rentre dans une dynamique de proximité et de continuité des soins.
Contact :
Mme Bouillard et Mme Le Petit
Soins infirmiers à domicile 7j/7 et sur RDV au cabinet
07 71 43 39 11

# Le Centre Communal d'Action Social (CCAS)

Le C.C.AS. – centre communal d'action sociale- est composé d'un président, Jean-Luc GUILLOUARD maire, d'un rapporteur Annette MAHE et de 9 membres conseillers municipaux ainsi que de 9 membres extérieurs. Le C.C.A.S. aide et accompagne des

personnes retraitées et âgées, des personnes en situation d'handicap mais aussi soutient des familles en difficulté. Il a un rôle d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'aide ; n'hésitez pas à prendre contact avec l'un de ses membres. Durant l'année 2015, le CCAS a offert un repas aux ainés, partagé le Noël des enfants, distribué des colis de Noël aux séniors mais aussi géré des dossiers « d'aide ». Toutes ces actions seront reconduites en 2016 !!!



# Les sportifs dans la commune

## L'A.G.I.M. de COLOMBY (Association de gymnastique pour individus motivés)

Notre association a été créée en 1981, c'est-à-dire voilà plus de 30 ans. Notre professeur, Nadine CHEBOT, certifiée d'EPS, apporte depuis 1986 à notre vingtaine d'adhérentes, un bien être évident, et contribue à l'amélioration de leur condition physique. Elle leur permet aussi de s'évader de leurs soucis quotidiens, au moins le temps de la séance, et de goûter à une détente certaine dans une ambiance conviviale et sympathique !

De nombreux accessoires nous permettent d'approfondir encore plus tous les exercices qu'elle nous réserve chaque semaine. Toutes nos parties du corps y passent : tête, épaules, face, mains, jambes, fesses, abdos, enfin tous les muscles qui ne demandent qu'à être travaillés régulièrement. C'est complet, efficace, avec des résultats visibles assez rapidement si la fréquentation est assidue !
Il est toujours possible de venir nous rejoindre en cours d'année. Madame, mademoiselle, et même monsieur, nous serions heureuses de vous accueillir. Venez, vous ne serez pas déçus !

INFORMATIONS PRATIQUES

- Cotisation annuelle, y compris l'assurance : 75 euros - tarif dégressif pour les familles
- Certificat médical autorisant la pratique de la gymnastique d'entretien recommandé

Première séance d'essai gratuite (pas de séances pendant les congés scolaires)
**Séances tous les mercredis de 18h30 à 19h30 à la Grange du Colombier**
Assemblée générale en début de nouvelle saison, suivie d'un repas d 'accueil.
Notre bureau - saison 2015/2016
Éliane VIGUIER, présidente (0231800741)
Renée MOGIS, trésorière (0231800353)
Monique HELOUIN, secrétaire (0231800710)

## Le club de Gym d'Anguerny

Club créé en 1993 et affilié à la Fédération Française d'éducation physique et de Gymnastique Volontaire allie loisir, bien-être et santé par le sport
Cours le lundi 20h15 / 21h15 avec Agnès
Essentiellement Cours de gym renforcement musculaire, enchainements dansés... et alternance de différents cours pendant l'année tel que Pilates, Zumba,
**Cours le mercredi 19h30 / 20h30 avec Céline**
Essentiellement cours de Step avec alternance de cours de LIA, de renforcement musculaire...
Association loi 1901 gérée par Nathalie Aymar et Sylvie Perret
epgvanguerny@aol.com

## La section de randonnée pédestre de Colomby

existe depuis presque 40 ans (nous les fêterons l'année prochaine). Environ sept randonnées sont organisées par an. Elles ont lieu en Normandie sauf au mois de juin pour une sortie de 2 jours en semaine.
En général, il faut parcourir à peu près 20 kilomètres mais l'allure est modérée. Le but principal est l'échange entre les marcheurs.La participation est **gratuite** mais il faut s'inscrire. Toutes les coordonnées sont sur le

site du comité des fêtes de Colomby 15 jours avant la date de la sortie.
Pour le reste de l'année, les prochaines dates sont : 22 mai : Fort Moville (27), 23 et 24 juin : le Vexin Français, 4 septembre : Tonneville (50), 9 octobre : côte des deux amants (76), 20 novembre : St Martin des besaces (14)
Les dates pour 2017 seront communiquées le 20 novembre
Pour tous renseignements, nous contacter Jacques et Annie Besnard 06 60 37 54 51

*Les Cyclos du Than* ont été créés le 3 mars 1983. Le club est affilié à la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme), il est agréé Jeunesse et Sports depuis le 12 juin 1990. Une dizaine de membres compose la structure, vous êtes cordialement invités à nous rejoindre pour des sorties conviviales sans prise de tête dans la bonne humeur (même en temps de pluie !!) Le dimanche matin, une sortie est organisée : 9h l'hiver, 8h30 au printemps et plus tôt dans la saison. Le club a organisé depuis de nombreuses années des périples d'une semaine dans différentes régions de France par ex : Le tour de Bretagne, des Ardennes, de Provence, du Midi-Pyrénées, de l'Alsace etc.... Tour de l'Intercom "Cœur de Nacre" en partenariat avec le club de Luc sur Mer. Hormis les sorties du dimanche matin et celles de la semaine suivant la météo et la disponibilité de chacun (appelez dans ce cas : A. Boissaud 06 86 06 36 58 pour se fixer un rdv), le calendrier 2016 des organisations "Cyclos du Than» à ce jour est le suivant :24 avril: Tour de l'Intercom ; 5 juin: Journée Nationale du vélo ; 11 au 18 juin: Boucles du Lot (1 semaine, environ 700 km) ; 8 octobre: Sortie interclubs

N'hésitez pas, venez nous rejoindre. Informations sur le site internet.

Site internet du club :
http://club.quomodo.com/cyclosduthan

## Les comités des Fêtes

Les 2 comités des fêtes des communes historiques de Colomby/Thaon et Anguerny (à présent Colomby-Anguerny) vont fusionner cette année.

*Le Comité des Fêtes de Colomby* organise depuis de nombreuses années diverses activités festives et activités de plein air (randonnées pédestres)
La convivialité et la bonne humeur sont de mise. Venez renforcer l'association, toutes les bonnes volontés et compétences sont les bienvenues.
Président actuel de Colomby/Thaon : Jean Yves AÏSSAT: 06 89 81 62 12
**Site internet du Comité des Fêtes :**
http://club.quomodo.com/comitefetescolombysurthaon
Calendrier manifestations 2016 :
19 novembre : Soirée Beaujolais
20 novembre : Foire aux greniers sur table

Pour contacter *le Comité des fêtes d'Anguerny.*
Un site :
http://comitedesfetesanguerny.jimdo.com/
Le comité des fêtes a une adresse électronique : cdfanguerny@gmail.com
Un numéro de téléphone : 07 81 68 95 46

Un compte Facebook : comité des fêtes Anguerny
Prochaines manifestations :
9 avril : sortie Paris
4 septembre : vide grenier
17 novembre : beaujolais
26 novembre : marché de noël



## Comité de jumelage des communes d'Anisy, Colomby-Anguerny et Villons les Buissons avec East Woodhay.

**Du nouveau en 2016**
5 nouvelles familles ont rejoint le Comité cette année. Nous sommes maintenant 74 adhérents de nos 3 communes. Nous avons demandé à nos amis anglais de trouver de leur côté de nouvelles familles pour les accueillir dès l'année prochaine. Une famille de Basly souhaite aussi accueillir une famille anglaise dès le mois de mai. Nous attendons une réponse pour notre recherche d'un nouveau partenaire en Allemagne. Nous souhaitons, en effet, nous jumeler avec ce deuxième pays.
Notre site internet a vu le jour en janvier. N'hésitez pas à aller le consulter pour y voir nos projets et la vie du Comité de jumelage en photos.
Site internet du jumelage :
Adresse du site :
http://comitejumelageaacv.jimdo.com/
Ou directement en scannant ce QR code avec votre téléphone mobile

*(Pour lire ce QR code, télécharger une application « lire un QR code » sur votre téléphone mobile. QR Code Reader ou QR Code Lecteur)*
Notre programme d'activités 2016 (à voir pour les détails sur le site internet)
**Les ateliers linguistiques en anglais** continuent jusqu'en juin et reprendront dès septembre avec, nous l'espérons de nouveaux venus. (Venez découvrir nos ateliers qui seront ouverts à tous le 2 juin et le 23 juin de 20h à 22h)
Le groupe qui prépare un **album photos franco/anglais** se rend à East Woodhay du 19 au 21 mars.

**Ateliers de broderie** et de **savonnerie** en janvier et en mars.

Le dimanche 17 avril à Villons les Buissons, notre vide grenier s'ouvre cette année à une journée des collectionneurs et des ateliers de créateurs. Nous avons plusieurs artistes de nos communes qui seront présents : potiers, sculpteurs, brodeuse, décoratrice…
Dimanche 1er mai après-midi, **rencontres entre les comités de jumelages de l'intercom Cœur de Nacre** sous forme d'un parcours avec petites épreuves. Le tout se terminant par un pique-nique en commun. Nous accueillons **nos amis anglais** pendant quatre jours du 27 mai au 30 mai. Ce sera l'occasion de fêter nos vingt ans du jumelage.
**Deux séjours en Angleterre** sont prévus pour les volontaires passionnés d'une part par la question du jardinage (sans pesticide !) ou de l'autre du patrimoine normand et anglais autour des questions de broderie et de dentelle.
Nous pensons aussi préparer à la Toussaint le **séjour de jeunes franco/allemand** qui devrait avoir lieu l'été 2017.
**Marché de Noël 2016** Nous tenons depuis maintenant deux ans les ateliers du Père Noël au cours du marché de Noël avec le comité des fêtes.

# Le relais d'Assistante Maternelle Cœur de Nacre « Terre »

Le siège administratif du relais n'est plus à Bernières sur Mer mais à Colomby-Anguerny.
Le relais accueille :
**Les parents** à la recherche d'un mode de garde, **les parents employeurs d'une assistante maternelle** ou **d'une garde d'enfant à domicile**.
**Les assistantes maternelles**, **les candidats à l'agrément, garde d'enfant à domicile**.
Le relais organise pour les **enfants de 0 à 6 ans**, accompagnés de leurs parents, de leur assistante maternelle ou de leur garde d'enfant à domicile **des ateliers d'éveil** sur différentes communes.
Le relais met en place des séances « bébés barboteurs », des sorties, des temps autour des livres, des manifestations culturelles….
*Le programme des ateliers est disponible au relais et sur le site internet de la communauté de communes Cœur de Nacre.*
Les lieux d'activités sont :
Le **mardi et le jeudi à Douvres la Délivrande** (Espace Socioculturel Louise Jarry, voie des alliés) de 9h30 à 11h30

Le **mercredi à Colomby-Anguerny** une fois tous les 15 jours (salle de la mairie) de 9h30 à 11h30
Le **vendredi** en alternance à **Basly** (salle de l'ancienne cantine) de 9h30 à 11h30 et à **Cresserons** (salle de l'école) de 9h45 à 11h45.
Les permanences :
L'animatrice, **Lucie CRANCE**, vous accueille sur rendez-vous :
Mardi de 14h à 17h30 à Colomby-Anguerny
Mercredi les semaines paires de 14h à 17h à Colomby-Anguerny
Jeudi de 14h à 18h30 à Douvres la Délivrande
Vendredi de 14h à 16h à Colomby-Anguerny
**Contacts :**
Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Cœur de Nacre « Terre »
2 rue du régiment de la Chaudière
14610 Colomby-Anguerny
Tel : 02.31.26.85.52 // Port. : 06 58 67 23 03
Mail : ramcoeurdenacre.terre@orange.fr



# PAGE PRATIQUE

| | |
|---|---|
| **SAMU** | **15** |
| **Pompiers** | **18** |
| **Gendarmerie** | **17** |
| **Numéro d'urgence européen** | **112** |
| **Centre anti-poison 02.99.59.22.22. (Www.centres-antipoison.net)** | |
| **EDF urgence** | **08 10 33 30 14** |
| **GDF urgence** | **08 10 03 10 00** |
| **Mairie (tél./fax)** | **02 31 80 08 30** |

**Ouverture :** **Lundi de 17h30 à 19 h00**
**Mercredi de 17h00 à 19h00**
**Samedi de 10h00 à 12h30**

## Vous arrivez sur la commune : bienvenue !

Vous êtes invité à vous présenter à la mairie.
De même, il sera utile que vous signaliez tout changement (naissance, départ de la commune, départ des jeunes, etc.)

## Listes électorales

Inscriptions toute l'année, au plus tard le 31 décembre, validées le 10 janvier de l'année suivante. **Nous conseillons l'inscription en mairie**, même si un électeur croit être inscrit d'office (jeunes), ou par correspondance.

## Recensement

Les jeunes gens et les jeunes filles de **16 ans** doivent impérativement se faire inscrire à la mairie le mois de leur naissance.

## Perte de pièce d'identité

Déclaration à la gendarmerie ou au commissariat de police, ou en mairie au moment d'en refaire de nouvelles (cartes identité).

## Passeports

Veuillez vous adresser à la mairie de Douvres-la-Délivrande, de Caen ou de toute mairie désignée pour établir les passeports.

## Carte d'identité

Validité 10 ans. Délai 4 à 6 semaines pour une demande valide. Pièces nécessaires : voir Mairie

- Ancienne carte, livret de famille
- 2 photographies d'identité 34x45 de face sur fond uni
- Date et lieu de naissance des parents.
- 1 justificatif d'adresse de moins de 3 mois
- 1 copie de l'acte de naissance avec filiation et mentions (- de 3 mois)
- Pour les mineurs, présence d'un parent (muni de sa CNI) ; lorsque les parents sont divorcés ou non mariés ➔ autorisation écrite + copie de la cni du parent absent.
- Présence du demandeur (même mineur) impérative

**Tarifs communaux 2016** *(à compter du 1er avril 16)*

Réunion de Conseil Municipal : 23 mars 2016

**Salles** Nota : Remboursement de 60% des arrhes versées si salle relouée - CM du 14 /12/06

| | | Public | Détails | Prix | Caution |
|---|---|---|---|---|---|
| | **Mairie** | Colomgernynois | 2 jours - Week-end | 240 € | 400 € |
| + 35€ du 15 oct. au 1 avril (Chauffage) | | | 3 jours ou Pâques | 290 € | 400 € |
| | **Dîmière** | Colomgernynois | Semaine L,M,M,J | 250 € | 450 € |
| | | | 2 jours - Week-end | 470 € | 450 € |
| | | | 3 jours ou Pâques | 560 € | 450 € |
| | **Dîmière** | Extérieurs | Semaine L,M,M,J | 330 € | 500 € |
| | | | 2 jours - Week-end | 590 € | 500 € |
| | | | 3 jours ou Pâques | 700 € | 500 € |
| | **Colombier** | Colomgernynois | Semaine L,M,M,J | 220 € | 450 € |
| | | | 2 jours - Week-end | 430 € | 450 € |
| | | | 3 jours ou Pâques | 500 € | 450 € |
| | **Colombier** | Extérieurs | Semaine L,M,M,J | 300 € | 500 € |
| | | | 2 jours - Week-end | 550 € | 500 € |
| | | | 3 jours ou Pâques | 650 € | 500 € |

| **Cimetières** | | | Pleine terre ou caveau | Colombarium | Cavurne sans plaque |
|---|---|---|---|---|---|
| **Concession** | Colomgernynois | 30 ans | 150 € | 550 € | 400 € |
| | | 50 ans | 250 € | 650 € | 500 € |
| | Extérieurs | 30 ans | 500 € | 900 € | 750 € |
| | | 50 ans | 850 € | 1 250 € | 1 100 € |
| | *Revus - réunion CM du 12 déc. 13* | | Jardin du souvenir | | |

Nota : pas de fractionnement des Week-ends

**Photocopies (usage d'appoint)**
L'unité A 4 : 0,18 €(NB), 0.36€ (couleur)

## Déchets

**Ramassage des encombrants :** 1 jour en 2016 (2 ème semestre), le 8 novembre

**Le ramassage aura lieu le** vendredi **pour les déchets ménagers et les sacs jaunes.**

Le ramassage a lieu même les jours fériés
Déchetterie : Luc-sur-mer. Carte disponible en mairie (première carte gratuite à la mairie. Carte remplacée : 3 € à prendre au siège de l'intercommunalité Cœur de Nacre, Douvres).
**Déchets Verts** : ramassage le mardi des semaines paires. Dépôts autorisés 8 fagots ou contenant équivalent à 100L

**ADMR de la Côte :** 3 rue Martin Luther King-BP 1403
14654 Carpiquet, cedex
Tel : 02 31 46 14 84 ou 02 31 46 14 83

# La bataille d'Hastings, 14 octobre 1066

Par Pierre BOUET

La bataille d'Hastings est une des plus importantes batailles du Moyen Âge. Elle mit aux prises près de 20 000 hommes, Anglais et Normands, durant toute la journée du samedi 14 octobre 1066 et se termina au coucher du soleil, lorsque le roi d'Angleterre, Harold, fut abattu par un commando de chevaliers normands.

Cette bataille n'est que le point final d'une vaste expédition d'embarquement et de débarquement à hauts risques, qui fait penser, toutes proportions gardées, à celle des alliés qui investirent le sol normand le 6 juin 1944. En moins d'un an, le duc Guillaume de Normandie parvint à rassembler une armée de 10 000 hommes, à faire armer une flotte d'un millier de navires pour transporter outre Manche toute son armée avec armes et bagages ainsi que les 4 000 chevaux de combat, sans compter les nombreux personnels d'intendance. Il attendit le moment favorable pour effectuer cette traversée, en faisant croire à son adversaire que l'absence de vent le retenait malgré lui sur le rivage.

Une fois débarqué, il obligea Harold à livrer la bataille décisive sur la colline de Senlac, à proximité du port d'Hastings. Laissant pour cela une position avantageuse au roi Harold, il se lança durant de longues heures à l'assaut de l'armée anglaise qui formait une véritable muraille humaine au sommet de cette colline. L'affrontement qui commença à 9 heures du matin ne se termina qu'à la nuit avec la mort d'Harold : ce fut une âpre bataille où il y eut des milliers de morts dans les deux camps. Longtemps indécise, la victoire revint aux Normands, malgré la résistance héroïque des Anglais. Guillaume, dit le Bâtard, fut couronné roi d'Angleterre, le 25 décembre 1066. La bataille d'Hastings changea le destin de l'Angleterre qui porte encore aujourd'hui les marques de ce changement de dynastie.

Nous disposons sur cette bataille de sources abondantes, presque exclusivement en latin : c'est donc à partir d'une étude minutieuse de toutes ces sources que l'auteur a pu reconstituer les diverses phases de cette invasion de l'Angleterre, qu'aucun autre « capitaine » n'a réussi après Guillaume, pour cela surnommé le Conquérant.

Pierre BOUET a enseigné le latin médiéval pendant plus de trente ans à l'université de Caen. Spécialiste des historiens normands de langue latine des XIe et XIIe siècles, il a publié de nombreux travaux sur l'histoire des Normands en Europe au Moyen Âge. Il a créé l'Office universitaire d'Études normandes de l'Université de Caen, qu'il a dirigé de 1995 à 2001, afin d'initier des recherches interdisciplinaires sur les mondes normands durant la période médiévale. En collaboration avec des universitaires anglais et italiens, il a organisé depuis 1991, un cycle de colloques internationaux sur la Normandie médiévale au Centre culturel de Cerisy-la-Salle et a assuré la publication d'un grand nombre de ces rencontres, notamment sur les « Normands en Méditerranée », sur « la Tapisserie de Bayeux », sur « le Mont Saint-Michel »et « Hastings, 14 octobre 1066 ». Sa dernière publication en 2016 : « Rollon, le chef viking qui fonda la Normandie.



## MOTS CROISÉS

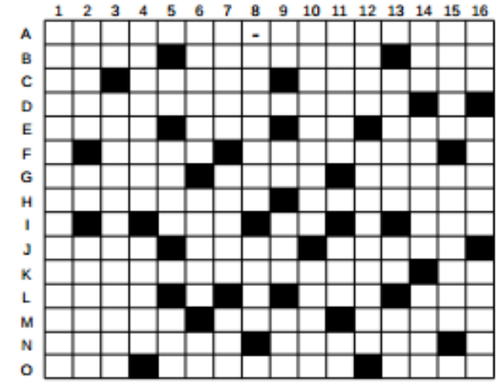

**HORIZONTALEMENT**

A/ Commune nouvelle.
B/ Frontière germano-polonaise. Peut-être Vieux. Blanche, plutôt niaise.
C/ Montenegro. Juriste. Parfois réceptrices, parfois motrices.
D/ Collectivités territoriales.
E/ Aurochs. Un teuton ou une teutonne. De velours comme de halage. Trous de boulins.
F/ Poumons. Pour dresser la vergue.
G/ Ouverture. Dieu. Airelle rouge.
H/ Pouponnière. Compteuse.
I/ Vieux tonton de Virginie et de Caroline. Mais oui c' est le Pérou. Maux singulier.
J/ Château de la Belle au Bois dormant. Fruit. Canal.
K/ Raccordements. Ut.
L/ Greffon. Rivière traversant trois pays. On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
M/ Rayonner. Peau. Le familistère de Godin y est. N/ Justaucorps québécois. Marque.
O/ Nakfa érythréen. Qu'un par portée. Ils ont de la voix.

**VERTICALEMENT**

1/ Colomby-Anguerny.
2/ L'argent n'en a pas. Voir au passé. Aller comme un serpent.
3/ Déterminant. Passage du papier au mode image.
4/ Prières. Premier président du Reich en 1918.
5/ Saint-Vincent-et-les Grenadines. Amérindiens. Abou Dhabi en est capitale.
6/ Piles. Trapu. Radon.
7/ Hourra. Aimer très simplement. Embauche attendue.
8/ Dieu-fleuve. Descendu.
9/ Cours. Majeur avec deux dièses. Actions. Anti anglaise.
10/ Il n' en a rien à faire. Tracer.
11/ Arbres nourriciers des Papous. Einstein à ses débuts. Saint voisin de Lourdes.
12/ Cours africain. Région de cognac et de pineau.
13/ Plante d'eau douce. Préfixe. Affluent de l'Orne.
14/ Pierre. Texte poétique. Sou d' Angkor.
15/ De famille. Danse hongroise.
16/ Accord d' East Woodhay. Baronne écrivaine de. Enlevées.

*Solution*

COLOMBY-ANGUERNY. ODER. ROMAINE. OIE. ME. AVOUE. HELICES. MUNICIPALITES. URES. EIN. LE. OPES. MOUS. DEPOSES. EVENT. AMES. AIACA. NURSERIE. TRIEUSE. SAM. PE. MAL. USSE. BAIE. ETTER. VIABILISATION. DO. ENTE. INK. RAT. LUIRE. CURE. CUISE. LEOTARD. REPERE. ERK. UNIPARE. ELUS. CONJUGUEMENT. OEDEUR. VU. SINUEE. LE. NUMERISATION. OBSESSIONS. ERRER. VC. UTES. EAU. BROUES. RARE. RK. VOUPL. AVAL. CDI. MEANDRE. ISSU. AA. RE. PEA. RA. NIHILISTE. TIRER. GNETES. EIN. PE. UELE. SAINTONGE. ISOETE. IN. URE. ROC. PSALME. RIEL. NIECE. CSARDAS. YES. STAEL. OTEES.

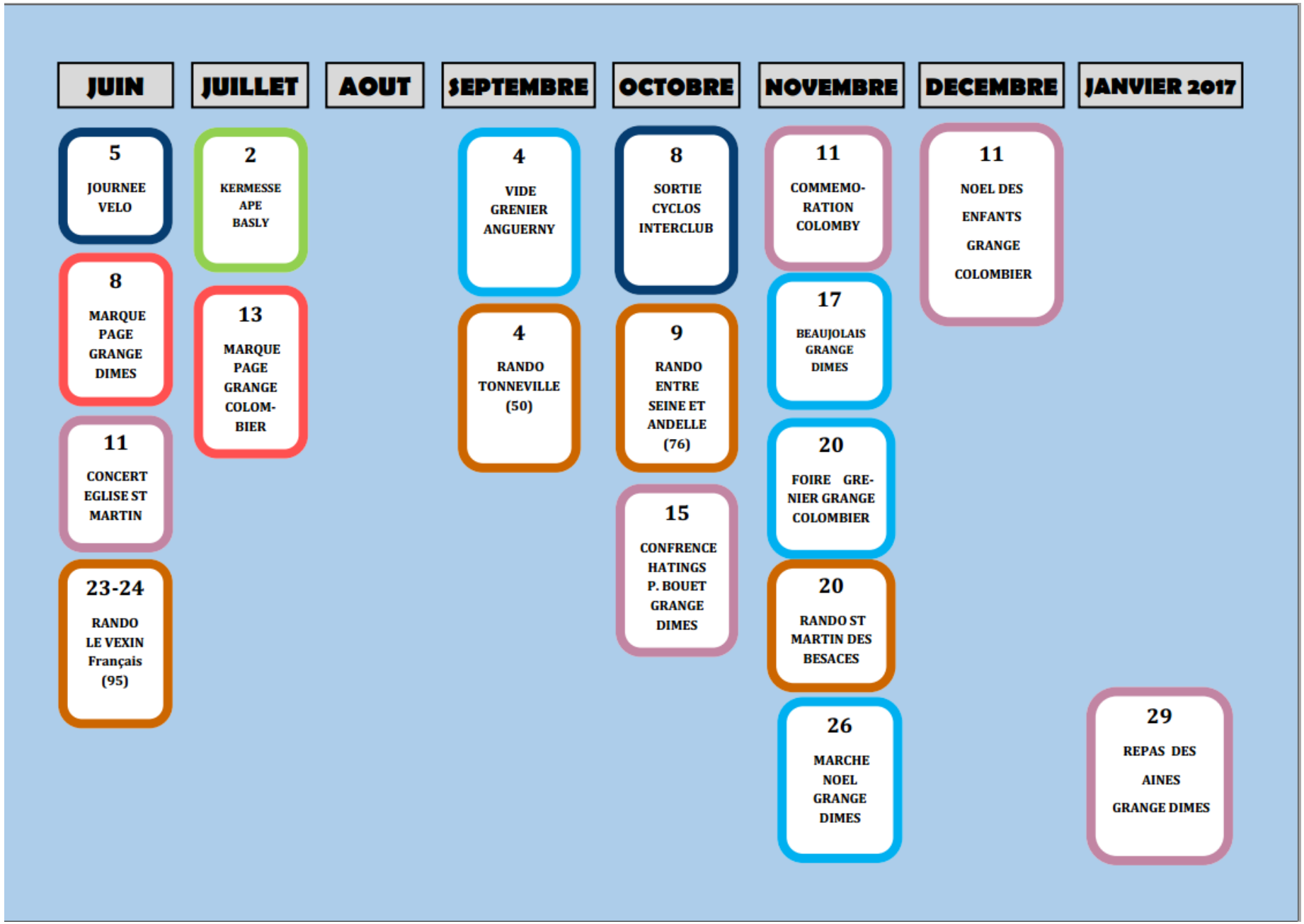
JUIN
5
JOURNEE VELO
8
MARQUE PAGE GRANGE DIMES
11
CONCERT EGLISE ST MARTIN
23-24
RANDO LE VEXIN Français (95)
JUILLET
2
KERMESSE APE BASLY
13
MARQUE PAGE GRANGE COLOM-BIER
AOUT
SEPTEMBRE
4
VIDE GRENIER ANGUERNY
4
RANDO TONNEVILLE (50)
OCTOBRE
8
SORTIE CYCLOS INTERCLUB
9
RANDO ENTRE SEINE ET ANDELLE (76)
15
CONFRENCE HATINGS P. BOUET GRANGE DIMES
NOVEMBRE
11
COMMEMO-RATION COLOMBY
17
BEAUJOLAIS GRANGE DIMES
20
FOIRE GRE-NIER GRANGE COLOMBIER
20
RANDO ST MARTIN DES BESACES
26
MARCHE NOEL GRANGE DIMES
DECEMBRE
11
NOEL DES ENFANTS GRANGE COLOMBIER
JANVIER 2017
29
REPAS DES AINES GRANGE DIMES